



Cabinet GOMIS - GARRIGUES

17 Bvd de la Gare

31500 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.52.88.60

Télécopie : 05.61.32.11.77

Email : 5r09151@agents.allianz.fr

Site WEB : www.cabinet-gomis-garrigues.fr

N°ORIAS 07020818/ 08045968

Orias : www.orias.fr ACPR : 4 place de Budapest CS92459 75436 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Nous soussignés Cabinet GOMIS - GARRIGUES, Agents Généraux d'Assurance, mandataires de la société ALLIANZ dont le siège social est situé 1, cours Michelet – CS 30051 - 92076 PARIS la Défense Cedex, certifient garantir par contrat n°57 463 959 la **RESPONSABILITÉ CIVILE** de :

MARTINEZ-VERGER Rafael

ACTIVITÉS ASSURÉES :

Accompagnateur en moyenne montagne : Randonnée pédestre y compris avec animaux de bat et avec véhicules à traction animale autorisées, raquette à neige, ski et marche nordique, course d'orientation, course à pied. Les activités suivantes sont également garanties si l'intéressé est titulaire de la ou des certification(s) correspondante(s) : sports nautiques de niveau 1 (voile + stand up paddle)

Moniteur d'escalade sportive (hors environnement spécifique) : Escalade sur SAE et sur sites sportifs limitée à la première longueur de corde, slack line (à une hauteur inférieure à 1,50 m), accrobranche, ouvrier SAE (trage au moyen de prise et volumes amovibles les itinéraires, voies, passages dans les trois disciplines de l'escalade : difficulté, bloc, vitesse. Les activités suivantes sont également garanties si l'intéressé est titulaire de la ou des certification(s) correspondante(s) : ski alpin, snowboard, luge et sports de neige assimilés, sports de glace, sports d'eau vive (canoé kayak, rafting, hydrospeed), équitation, sports nautiques de niveau 2 (surf, planche à voile, ski nautique, wake board, char à voile, kite surf), triathlon, cyclisme, VTT, tous sports à roulettes

Moniteur d'escalade en milieux naturels (en environnement spécifique) Moniteur de canyonisme : Escalade sur SAE, sur sites sportifs d'une ou plusieurs longueurs de corde, en terrains d'aventure, via ferrata, via corda, canyonisme, slack line, high line. Les activités suivantes sont également garanties si l'intéressé est titulaire de la ou des certification(s) correspondante(s) : plongée sous-marine.

OBJET DE LA GARANTIE :

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle, pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans l'exercice des activités garanties.

Conformément à l'Article L.112-3 du Code des Assurances, la présente attestation vaut simple présomption de garantie.

La présente attestation, dont la validité est fixée du 03/07/2020 au 31/12/2020 ne peut engager ALLIANZ IART en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 30/04/2021.

P/La Compagnie
Cabinet GOMIS - GARRIGUES